



# Histoires d'ORDRES

Selon vous qui pourrait vous demander :

Etes vous marié(e) veuf(ve) divorcé(e) concubin(e) PACS

Profession du conjoint

Noms Prénoms et date de naissance de vos enfants, vos contrats de travail,

Les services des douanes ? Les services de police ? La sécurité sociale ? Les services des impôts ? Une assurance ? Une mutuelle ?

Perdu ! Ces demandes de renseignements sont contenues dans le questionnaire envoyé par l'ordre des masseurs kinésithérapeutes. Etonnant non ! SUD Santé rappelle que selon l'article 9 du code civil « *chacun a le droit au respect de sa vie privée.* »

D'autre part, concernant un autre ordre, celui des infirmier(e)s, qui avait à grand renfort de publicité vanté son indépendance et son intégrité professionnelle, a brutalement tombé le masque.

En effet, cet ordre avait adressé un courrier au Président de la République, pour lui demander de mettre en place, au plus vite les élections au sein de cet organisme. Dans ce même courrier, l'ordre, le félicitant de son élection, a informé le Président, qu'il se mettait à sa disposition ainsi que celui du gouvernement pour l'aider à mettre en œuvre ses réformes. Voilà donc la preuve que l'ordre des infirmier(e)s a sciemment menti sur ses intentions réelles. L'ordre est donc politiquement orienté ! Alors à qui faire confiance ?

Car dans de ce type d'affaire, il ne faut pas perdre de vue que ce ne sont pas les professionnels qui ont besoin de l'ordre, c'est l'ordre qui a besoin des professionnels, pour pouvoir mener grand train aux frais de ses adhérents.

Equation pour l'ordre : professionnels + cotisations = Jackpot = rentrée d'argent

Rappelons également que lors des dernières manifestations pour notamment les revalorisations salariales, aucun des ordres n'a appelé les professionnels concernés à se mobiliser. Les ordres préfèrent de beaucoup la douceur des salons du ministère aux luttes qui se déroulent dans les rues.

## REFUSONS DE PAYER LES COTISATIONS AUX ORDRES ENSEMBLES ET SOLIDAIRES AVEC SUD SANTE

Attention au discours d'inscription à l'ordre sans cotisation :

c'est simplement pour obtenir vos adresses personnelles qu'ils n'ont pas actuellement pour les recours judiciaires.

Juillet 2007

Syndicat des personnels de l'AP-HP – Hôpital Paul Brousse – Pav J.J. Rousseau – 12-14 av P.V. Couturier

94804 Villejuif Cedex – Tél : 01 45 59 35 01 – Fax : 01 45 59 38 02

E-mail : [syndicat@sudaphp.org](mailto:syndicat@sudaphp.org) – Site : [www.sudaphp.org](http://www.sudaphp.org)

Membre de l'Union syndicale Solidaires